

CNPPM



CONFÉDÉRATION NATIONALE
DE LA PLAISANCE
ET DE LA PÊCHE EN MER

FNPPSF

Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la CNPPM
Nouvelle version de la revue "Le Tangon"

Trimestriel N°08 DECEMBRE 2005

Pêcher avec votre voilier

Pêche : règles de base

Pêche aux fias



Navigation : les fondamentaux
Cabillaud en Mer du Nord
Championnat de pêche au requin

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 12
- Zoom sur les régions P 13 à 18

REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- Pêche aux fias P 20
- Championnat de pêche au requin P 21
- Cabillaud en Mer du Nord P 22
- Conseils aux pêcheurs P 22 et 23
- Pêche à la voile P 24 et 25
- Navigation P 25 et 26
- Grands voiliers P 26
- Moteur diesel P 27

DIVERS

- Brèves maritimes P 28
- Calendrier CPAG Granville P 28
- Bonnes adresses P 28
- Beaux livres P 28
- Belles prises P 29

VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- St-Quay Portrieux - Dinan P 30
- Fête de la Mer à Erquy P 31
- Pêche d'un requin de 300 kg P 31
- La Forêt-Fouesnant P 32
- Locquémeau P 32
- Pique nique à Piriac P 33
- CNT Tréguier P 34
- Asso. Nautique de Bourgenay P 34
- APPPP Kerlouan P 35
- Boulogne Espadon Club P 35
- APP Batz-sur-Mer P 36
- Riec-sur-Belou - Rosbras P 36
- Plougasnou P 38
- Plougonvelin P 39
- CPAG Granville P 39

DIVERTISSEMENT

- Mots croisés P 41
- Emicé de St-Jaques aux champignons P 42

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PLAISANCE N°08 - DÉC. 2005

Bulletin de liaison de la CNPPM

Directeur de la publication : Jean Kiffer

Assistante : Muriel JOURDREIN

FNPPSF

BP N°14
29393 QUIMPERLÉ Cedex
Tél. / Fax 02 98 35 02 81

Ont collaboré :

Jacques BENOIT
Alain BAYAERT
Marcel BERTHAULT
Jean Ioup CLUZEL
Annick DANIS
Jean FANFOUAIS
Daniel GUILBERT
Paul GUILBERT
Jean Paul LÉBOYER
Jean Charles PAUVERT
Nicolas PELLET
Guy PERRETTE
Jean PREMEL
Loïc RIVOALLAN
Paul VINAY

Roland SATIAT
Jean LEPIGOUCHE
Brigitte WIELAND
Graziano GARZI
Guy VERMERSCH
Pierre DUBAIL
J.M. PURAVOILE
Michel GRANDIÈRE
Serge LE TEXIER
Christian BOURBIER
André CHAMPAVERT
Guy ROUXEL
Pierre-Yves LEFEUVRE
Serge TALLEC
Guy DULHEN
Jean-Yves BOULIC

Membre fondateur : Jean Hagné

Photos : Roland Satiat et Annick Danis

Reproduction partielle ou totale interdite sans autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engageant le signataire de l'article. Sans signature, elles engageant l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 0507 G 85896
ISSN 249-9630 - Dépôt légal juin 2005
Prix : 3,05 €
Tirage : 11 000 exemplaires

Mise en page Studio Ouest Graphic
Imp. de l'Atlantique 02 98 60 70 41
Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d' Août 1681)

Editorial

Avant qu'il ne soit trop tard...

Beaucoup d'entre nous ont constaté sur leur secteur de pêche habituel une raréfaction du poisson. Les prises se font de plus en plus rares et la taille des quelques poissons capturés diminue inexorablement d'année en année. La situation dans certains secteurs est devenue très préoccupante. Les causes sont bien connues mais les mesures tardent à être mises en œuvre. Les pollutions d'origine marine ou terrestre sont omniprésentes et les mesures prises pour les combattre paraissent bien dérisoires !.. Les pêches intensives notamment sur les frayères, les chalutages illicites dans les 3 milles, la pêche miniotière destinée essentiellement à répondre aux besoins de l'aquaculture, les armements de plus en plus performants de certains bateaux de pêche français ou étrangers sont autant de facteurs qui concourent à la diminution des stocks. La capacité du poisson à se reproduire s'avère aujourd'hui bien souvent insuffisante pour compenser les prélèvements massifs réalisés avec des engins de plus en plus sophistiqués et efficaces. Il est, par ailleurs, assez intéressant de remarquer que les espèces les plus menacées ne sont pas ou très peu capturées dans le cadre de pêches récréatives et sportives. Notons, à contrario, que les stocks d'un poisson comme le bar, poisson trophée de la pêche de loisir, semblent satisfaisants voir en légère augmentation dans certains secteurs si l'on se réfère aux toutes dernières études rendues publiques par Ifremer.

Il est grand temps de prendre les mesures qui s'imposent pour préserver, dans les années à venir, l'existence même d'une pêche raisonnée, propre et durable. De nombreux pêcheurs professionnels l'ont compris et leurs récentes propositions notamment sur la protection du poisson en période de frai rejoignent celles que nous faisons depuis quelques années déjà. La mise en place de récifs artificiels destinés à fixer le poisson sur zone, à protéger et à restaurer les zones sensibles n'est pas envisagée à une échelle suffisante. Il nous paraît important d'y remédier au plus vite, notamment pour repeupler les secteurs les plus critiques. Que font les autorités compétentes ? Pas de débats, pas de véritables projets, pas de réflexion à moyen terme ! Nous avons toujours été favorables à l'idée d'un alevinage en milieu sauvage à partir de souches naturelles pour les crustacés mais aussi pour les poissons. Le développement de juvéniles matures à des coûts acceptables est aujourd'hui possible. En y associant le concept de récifs artificiels, milieu

éminemment favorable au développement et à la protection des juvéniles, cette voie nous semble être le meilleur compromis pour pérenniser le concept de pêche durable dont on parle tant aujourd'hui sans vraiment prendre la mesure des enjeux et des efforts qu'il faudra effectivement consentir pour y parvenir.

Dans notre précédent numéro, nous avons publiquement posé une question à Ifremer sur l'intérêt scientifique d'un système baptisé "Aquaculture" qui consiste à prélever 5 à 7 Kg de poisson sauvage pour fabriquer 1Kg de poisson d'élevage ? Nous voudrions bien aussi connaître les risques que font peser de tels prélèvements au niveau de l'ensemble de la chaîne alimentaire ? Nous attendons toujours la réponse !

Permettez-moi en guise de conclusion de lancer un véritable cri d'alarme.

Il est, en effet, grand temps de réagir, de mobiliser autour de nous l'ensemble des pêcheurs récréatifs et sportifs mais aussi tous les acteurs concernés, de convaincre les élus et les pouvoirs publics de l'urgence à protéger la ressource et notre littoral avant que la bande côtière ne soit devenue un véritable désert, avant qu'une majorité d'entre nous, de bredouille en bredouille, ne se décourage et envisage d'abandonner leur passe-temps favori, avant que toute la filière du nautisme n'en subisse les funestes méfaits, avant qu'il ne soit vraiment trop tard !

Jean KIFFER Président National
de la FNPPSF et Coprésident de la CNPPM

